

Lot n° : **11**
 Section : **ER**
 N° : **-**

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

VILLE DE LA ROCHE SUR YON
 RD 37
Lotissement à usage principal d'habitation
"Les Jardins de Sainte Anne"

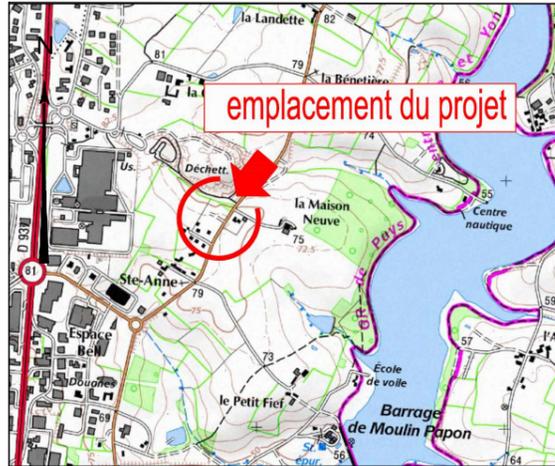
autorisé par arrêté N°PA 085 191 23 Y0002 du 9 octobre 2023
 autorisé par arrêté modificatif N°PA 085 191 23 Y0002 M01 du 5 août 2025

PLAN INDIVIDUEL
PROVISOIRE

Superficie provisoire : 679 m²
 (avant bornage périmétrique)

Superficie de plancher maximale : 240 m²

PLAN DE SITUATION



Maître d'Ouvrage



Paysagiste - Concepteur

Lorraine DONDAINAS

Géomètre-Expert - VRD

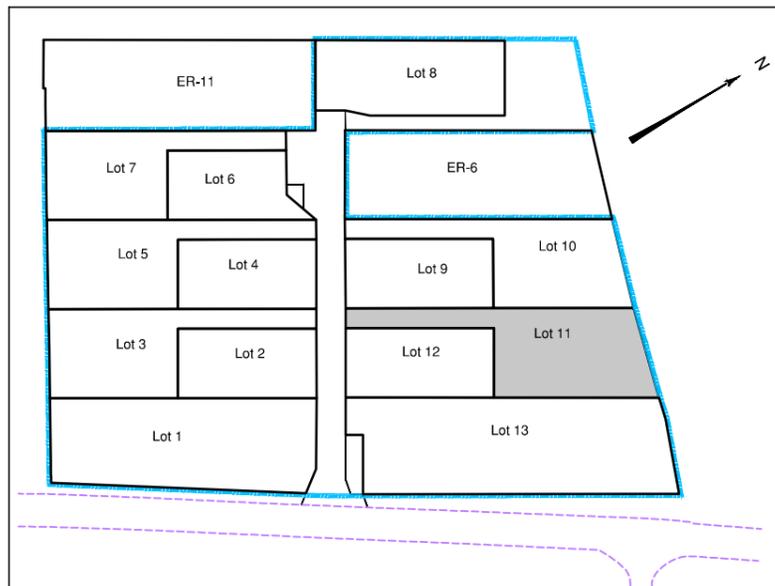


DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE

www.geouest.fr

46 rue B. Franklin - BP 50352
 85009 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
 Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

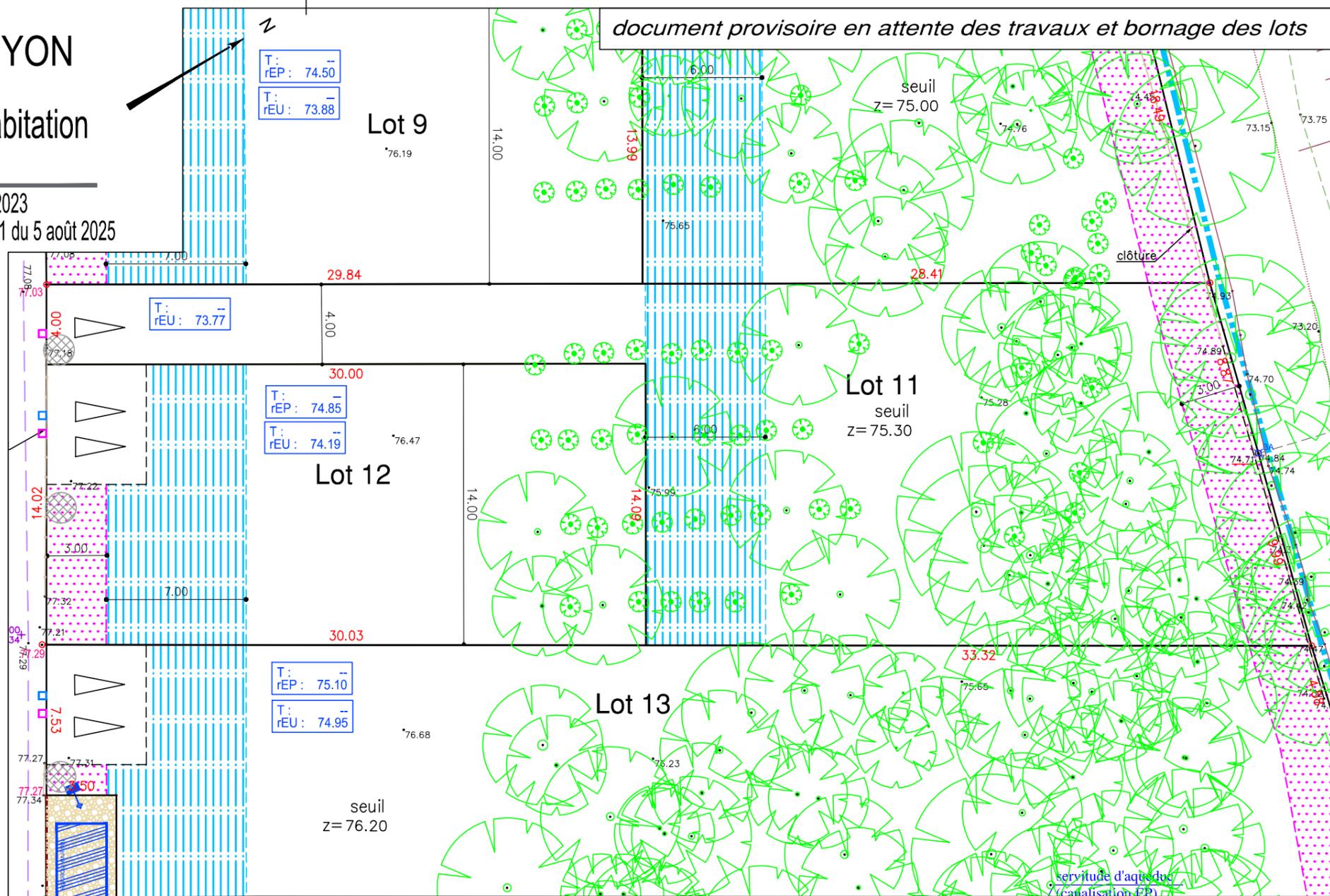
PLAN D'ENSEMBLE



LEGENDE

- Périmètre du Lotissement
- Zone non constructible
- Zone d'implantation obligatoire d'au moins 50% de la façade principale de la construction
- Servitude d'aqueduc canalisation EP (zone non constructible)
- Emplacement obligatoire et unique de l'accès automobile et du parking privé non clos (dimension 6.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement obligatoire et unique de l'accès automobile (parking privé libre)
- Aire de dépôt des ordures ménagères
- seuil
z = ---

document provisoire en attente des travaux et bornage des lots



Ouvrages hors sol : (emplacement et cote à titre indicatif)

- 00.00 - cote terrain naturel (nivellement effectué avant travaux de viabilité)
- + 00.00 - cote projet voirie indicative (à vérifier après travaux de finition)
- - regard tabouret EU
- - regard tabouret EP
- T : - cote tampon du regard EU } cotes projet (à vérifier sur place)
- rEU : 00.00 - cote radier du branchement EU } (à vérifier sur place)
- T : - cote tampon du regard EP } cotes projet (à vérifier sur place)
- rEP : 00.00 - cote radier du branchement EP } (à vérifier sur place)
- ☼ - candélabre
- ⊗ - emplacement indicatif du coffret électrique/du regard téléphone et du citerneau AEP
- 00.00 - cotation des lots avant bornage périmétrique
- - signe d'appartenance
- ↔ - signe de mitoyenneté
- - borne OGE

⚠ Ouvrages hors sols :
 Position non contractuelle n'engageant pas la responsabilité du concepteur.
 Des modifications pouvant intervenir à l'exécution des travaux, avant tout projet de construction, les acquéreurs devront impérativement vérifier le positionnement définitif des ouvrages (AEP, EU/EP, Electrique, GAZ, Téléphone, candélabres).

